

Assurtech : un univers en mutation

GWENDAL PERRIN | 09/02/2022 à 13h21

ASSURTECH PARIS



© sylvie HUMBERT

Il y a cinq ans, l'assurtech Alan devenait une compagnie d'assurance pour opérer sur le marché de la complémentaire santé, après avoir obtenu l'agrément de l'ACPR – le premier qu'elle délivrait depuis 1983. Depuis, l'écosystème assurtech français s'est grandement enrichi, à la fois dans les marchés explorés et les modèles économiques testés, comme le

souligne un exercice de cartographie mené par L'Argus avec le cabinet Klein Blue.

Le monde des assurtech fait parler de lui ces derniers mois : ces jeunes sociétés attirent toujours plus d'investissements. Elles ont ainsi levé en France près de 700 M€ rien qu'en 2021 (les précédents records de 2019 et 2020 étaient inférieurs à 200 M€), boostées par le développement du néo-assureur santé Alan, parmi les pionniers des assurtech hexagonales, et celui du spécialiste de la lutte contre la fraude, Shift Technology.

Derrière ces deux locomotives, l'écosystème assurtech français s'est aussi beaucoup développé au cours des cinq dernières années. Le cabinet **Klein Blue Partners** recensait 250 sociétés fin 2021, dans un baromètre réalisé avec Finance Innovation, sur lequel s'est basé *L'Argus* pour mener ce nouvel exercice de cartographie ([le panorama intégral est à retrouver ici](#)). Surtout, cet écosystème s'est diversifié et emprunte, depuis peu, quelques chemins inédits.

Risques climat et cyber

Loin de se cantonner à des marchés assurantiels traditionnels (auto, habitation...) faisant appel à une technique actuarielle rodée, de plus en plus d'assurtech se lancent sur des risques complexes ou émergents. Il n'est pas anodin de constater l'essor de start-up comme Descartes Underwriting sur l'assurance paramétrique et, plus globalement, l'intérêt affiché par ces sociétés technologiquement avancées pour les risques liés au climat. Parmi ces marchés en expansion, les assurtech s'attaquent aussi au cyber, sur lequel les assureurs traditionnels cherchent encore des solutions.

Si quelques assurtech pionnières américaines, comme At-Bay, Coalition ou Envelop Risk (qui se concentre sur la réassurance du risque cyber), se sont déjà constitué une base de clientèle, la France n'entend pas être en reste, comme en témoigne la récente levée de fonds de Stoïk. Cette société entend « *devenir la référence de la cyberassurance en Europe* », pour reprendre l'expression de son cofondateur Jules Veyrat. Son premier produit est positionné sur un segment pour lequel les assureurs traditionnels semblent toujours tâtonner, les TPE et PME.

Le modèle de cette assurtech illustre l'évolution de cet écosystème. **Stoïk**, soutenu par plusieurs noms du monde de l'assurtech (le cofondateur de Luko, Raphaël Vullierme, fait partie des investisseurs ; celui de Seyna, **Philippe Mangematin**, figure parmi les associés), s'est associé à plusieurs (ré)assureurs dont, en premier lieu, le néo-assureur Acheel.

Une démarche qui ne doit rien au hasard. Dans l'univers français de l'assurtech, les demandes d'agrément auprès de l'ACPR pour devenir assureur de plein droit se multiplient. Après Alan qui a ouvert la voie en 2016, le néo-assureur dommages Seyna a obtenu ce sésame en 2019, suivi, en 2021, par le généraliste Acheel et Mila, spécialiste de l'assurance liée à l'immobilier (GLI et PNO pour l'heure). Son cofondateur, Gérard Deray, estime que le statut de néo-assureur lui donne davantage de marge de manœuvre. « *Sur des marchés de niche, la maniabilité technique pour un courtier est proche de zéro* », explique-t-il. Il espère, en revanche, faire la différence face aux assureurs traditionnels, qui concentrent leurs efforts d'innovation sur les marchés de masse, comme l'auto ou la santé.



Celles qui offrent leurs services aux assureurs

Plusieurs start-up ont conçu des solutions technologiques se greffant à tout ou partie de la chaîne de valeur : tarification, aide à la distribution, facilitation de la gestion...

Expertise/
Sinistres

Shift

Actuariat/
Risques

AKUR8

Réassurance

**Lyon Re
Insurtech**

bifrōst

Souscription
/Gestion

Tinubu Square
DIGITAL TRANSFORMATION

MEETRISK

datafolio

Aide à la
distribution

Golem.ai

Testamento

mySofie

Gestion de
sinistres

AmlA Solutions

FASST

continuity

MONK

so soft

Robots-advisors

**Active
Asset
Allocation**
Life perform. No protect

Blockchain

MoneyTrack

ZELROS

La course à l'agrément

Ce mouvement ne semble pas près de s'arrêter : Assurly, le spécialiste de l'emprunteur, court après son agrément depuis des mois, tandis que le néo-courtier dommages Leocare y songe de plus en plus et que la jeune pousse Today assume, à peine lancée, de chercher à l'obtenir à moyen terme. Fort de plus de 200 000 assurés en habitation, le français Luko a quant à lui franchi le pas en début d'année... en allant chercher son agrément outre-Rhin !

Expansion européenne

En mai 2021, son cofondateur, **Raphaël Vullierme**, estimait pourtant que « *devenir assureur n'est pas un but en soi : nous y avons réfléchi, mais ce n'est pas une priorité* ». Mais les choses se sont accélérées l'été dernier avec l'acquisition de l'assurtech allemande Coya qui, dès 2018, avait obtenu son agrément auprès de la Bafin (l'équivalent de l'ACPR outre-Rhin). « *Après l'Espagne, nous réfléchissions à nous lancer aussi en Allemagne, avec la conscience qu'il y était important de nous associer avec un partenaire local* », souligne-t-il aujourd'hui. Coya a ainsi été rebaptisé Luko Insurance AG et, grâce à son agrément, a vocation à devenir la plateforme d'assurance de l'ensemble des filiales du groupe en Europe – et donc en France – grâce à la LPS (libre prestation de services). Luko, qui opère dans l'Hexagone en tant que managing general agent (MGA), continuera toutefois à y travailler avec différents porteurs de risques.

Des mutations qui devraient se poursuivre. Avec six levées de fonds officialisées pour le seul mois de janvier 2022, l'écosystème assurtech français n'entend pas ralentir son développement.